

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le quinze du mois de novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Dunière sur Eyrieux dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard Brosse, Maire de la commune de Dunière sur Eyrieux.

Date de convocation : 05.11.2016

PRÉSENTS : D.BOISSEL, G.BROSSE, J.CANOSI, C.FANGET, I.ICARD, P.MARCOUX, J.MAWART, S.ROZMANOWSKI, A.VALETTE

ABSENT REPRÉSENTÉ : M. PALIX, pouvoir à A.VALETTE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J.MAWART

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 22 septembre 2016

Le procès-verbal du Conseil Municipal a été transmis à chacun des Conseillers Municipaux pour lecture et avis. Aucune autre observation n'étant faite, il est procédé au vote en Conseil Municipal :

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. Délibération portant sur le pacte statutaire – Fusion CAPCA / CCPV

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 10 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Approuve** le nombre et la répartition des sièges telle qu'elle résulte du droit commun prévu par l'article L5211-6-1 du CGCT, pour la future communauté d'agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et la Communauté de Communes du Pays de Vernoux, comme suit :

Communauté d'origine	Commune	Population municipale 2016	SIEGES DISTRIBUES	%	Avec un ratio moyen d'1 délégué pour
Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche	Privas	8 305	11	15.71%	755 hab.
	Voulte-sur-Rhône	5 120	7	10.00%	731 hab.
	Chomérac	2 990	4	5.71%	748 hab.
	Le Pouzin	2 780	3	4.29%	927 hab.
	Beauchastel	1 779	2	2.86%	890 hab.
	Coux	1 669	2	2.86%	835 hab.
	Saint-Laurent-du-Pape	1 579	2	2.86%	790 hab.
	Veyras	1 547	2	2.86%	774 hab.
	Alissas	1 430	2	2.86%	715 hab.
	Saint-Julien-en-Saint-Alban	1 408	2	2.86%	704 hab.
	Saint-Priest	1 265	1	1.43%	1265 hab.
	Flaviac	1 176	1	1.43%	1176 hab.
	Saint-Sauveur-de-Montagut	1 113	1	1.43%	1113 hab.
	Rompon	1 008	1	1.43%	1008 hab.
	Les Ollières-sur-Eyrieux	944	1	1.43%	944 hab.
	Saint-Fortunat-sur-Eyrieux	748	1	1.43%	748 hab.
	Lyas	586	1	1.43%	586 hab.
	Pranles	464	1	1.43%	464 hab.
	Dunière-sur-Eyrieux	428	1	1.43%	428 hab.
	Rochessaive	427	1	1.43%	427 hab.
	Gluiras	386	1	1.43%	386 hab.
	Saint-Michel-de-Chabrilanoux	375	1	1.43%	375 hab.
	Marcols-les-Eaux	310	1	1.43%	310 hab.
	Chalencon	306	1	1.43%	306 hab.
	Saint-Cierge-la-Serre	258	1	1.43%	258 hab.
	Saint-Vincent-de-Durfort	248	1	1.43%	248 hab.
	Beauvène	230	1	1.43%	230 hab.
	Saint-Étienne-de-Serre	222	1	1.43%	222 hab.
	Saint-Maurice-en-Chalencon	208	1	1.43%	208 hab.
	Saint-Julien-du-Gua	168	1	1.43%	168 hab.
Pourchères	148	1	1.43%	148 hab.	
Creysseilles	126	1	1.43%	126 hab.	
Ajoux	93	1	1.43%	93 hab.	
Gourdon	89	1	1.43%	89 hab.	
Freyssenet	49	1	1.43%	49 hab.	
Communauté de Communes du Pays de Vernoux	Vernoux-en-Vivarais	1916	2	2.86%	958 hab.
	Silhac	367	1	1.43%	367 hab.
	Saint-Jean Chambre	273	1	1.43%	273 hab.
	Châteauneuf-de-vernoux	229	1	1.43%	229 hab.
	Saint-Appolinaire-de-Rias	187	1	1.43%	187 hab.
	Gilhac-et-Bruzac	165	1	1.43%	165 hab.
Saint-Julien-le-Roux	95	1	1.43%	95 hab.	
TOTAL		43214	70	100.00%	617 hab.

- **Désigne** sous le nom de « Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche » la communauté d'agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et de la Communauté de Communes du Pays de Vernoux,

- **Instaure** son siège statutaire à PRIVAS (07000), BP 337.

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3. Médecine du travail

- la surveillance médicale des agents est assurée jusqu'à présent par l'Association Santé au travail de Privas et sa région,
- le centre de gestion à la possibilité de gérer un service de Médecine de Prévention, conformément aux dispositions de l'article 26-1 de la loi 84-53 du 26 Janvier 1984 modifié, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.
- la convention proposée par le Centre De gestion comprend à la fois :
 - la surveillance médicale,
 - l'action en milieu de travail,

- la prévention des risques professionnels
- et le maintien à l'emploi ou le reclassement
- la Collectivité à l'opportunité de pouvoir bénéficier d'un service pluridisciplinaire et au meilleur coût en adhérant au service de Médecine de Prévention et de santé au travail géré directement par le Centre de Gestion ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **AUTORISE** le Maire,

- A résilier la convention qui lie la commune de Dunière sur Eyrieux à l'association Santé au travail de Privas et sa région,
- A signer la convention d'adhésion au service de Médecine de Prévention et de santé au travail géré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. Demande de subvention

Monsieur Le Maire rappelle l'opportunité de compléter l'aménagement du cheminement piétonnier à partir du carrefour reliant la RD120 et la RD231 jusqu'au pont traversant la Dunière. Ce projet pourrait s'intégrer en prenant en compte les abords existants afin d'assurer un cheminement sécurisé aux piétons rejoignant le centre du village.

Le projet cité en objet porte sur un montant global de 186 246 € Ht,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à déposer une demande de subvention à la Région,

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5. Admission en non-valeur

Par courrier du 26 mai 2016, M. Le Trésorier demande d'admettre en non-valeurs sur le Budget eau, la somme de 102.93€.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide :

- d'admettre en non valeurs ces recettes pour un montant de 102.93€ pour le budget Eau,
- d'inscrire ces sommes en dépenses pour 102.93 € au Budget Eau de 2016

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6. Budget principal – Décision modificative

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 1641 : Emprunts en euros	15 700.00 €			
TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts	15 700.00 €			
D 2152 : Installations de voirie		15 700.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		15 700.00 €		
Total	15 700.00 €	15 700.00 €		
Total Général		0.00 €		0.00 €

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7. Budget eau - Emprunt

Pour financer une partie des travaux de rénovation du réseau d'eau potable Quartier La Plaine, Le Friseau, Le Petit Dunière, la collectivité peut souscrire un emprunt,

La Caisse d'épargne a été sollicitée ; Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

Somme empruntée : 25 000 €

Durée : 5 ans,

Périodicité : annuelle

Départ d'amortissement : 20 décembre 2016

Intérêts : A taux fixe payables annuellement,

Taux fixe : 0.50 %

Modalités de remboursement du capital : Possibilités à chaque échéance moyennant un préavis et le paiement d'une indemnité actuarielle

Frais de dossier : 0.40 soit 100 €

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal autorise le Maire à signer tout document avec la Caisse d'Epargne LDA selon les modalités de son offre détaillées ci-dessus, en vue de l'obtention de cet emprunt.

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

8. Avenant - Marché de reprise des voiries

La commune de Dunière sur Eyrieux a lancé un marché public à procédure adaptée afin de réaliser des travaux de remise en état des chemins communaux sur les quartiers de « La Plaine, Le Friseau, Le Petit Dunière ». Ce marché fait suite aux importants travaux d'assainissement collectif et à la reprise des réseaux d'eau potable permettant la remise en état des voiries empruntées par les différents collecteurs.

Le marché public a été attribué le 28 juin 2016 à l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST.

Des réfections supplémentaires de voirie liées à la réalisation d'antennes complémentaires d'assainissement collectif et à des modifications de tracé du réseau d'eaux usées conduisent à modifier, par voie d'avenant, le détail quantitatif estimatif valant bordereau des prix unitaires afin de tenir compte de l'évolution des quantités consommées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, :

- **approuve** l'avenant n°1, d'un montant de 3 420€ Ttc, à conclure avec l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST, titulaire du marché public « Travaux de remise en état des chemins communaux quartier La Plaine ».
- **autorise** Monsieur le Maire à signer ledit avenant avec l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST.

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

9. Questions diverses

Ont été évoqués :

- le Repas des Aînés prévu le dimanche 27 novembre prochain,
- le spectacle jeune public prévu le samedi 03 décembre,